



La Société de Tir à l'Arme Rayée de Clermont-Ferrand

Chemin des Côtes de Gandaillat
63100 Clermont-Ferrand



organise un challenge de tir à 10 mètres
les vendredi 27, samedi 28 et 29 décembre 2019
les vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 janvier 2020

Epreuves proposées

- Ce challenge est ouvert aux écoles de tir.
- Carabine, pistolet précision, pistolet standard et vitesse, arbalète match.
- Règlement FFTir sous arbitrage du TARC.

Classements

- **individuel** : par épreuve et par catégorie : PF, PG, BF, BG, MF, MG, CF, CG, JF, JG, D1, S1, D2, S2, D3, S3.
- **par équipes** :
 - **discipline précision** : 1 équipe par club composée de 2 carabiniers et 2 pistolières, toutes catégories confondues. Classement effectué par addition des 4 meilleurs résultats avec extrapolation 40-60 coups pour les matchs en 40 plombs.
 - **école de tir** : 1 équipe par club composées de 2 carabiniers et 2 pistolières, toutes catégories (poussin à minimes) confondues. Classement effectué par addition des 4 meilleurs résultats avec extrapolation 30-40 coups pour les matchs en 30 plombs.
 - **discipline vitesse et standard** : 1 équipe par club composée de 2 tireurs différents, un en standard et un en vitesse, toutes catégories confondues. Classement effectué par addition des 2 meilleurs résultats.

Tarif des engagements

- Match 30 plombs : 6 € - Match 40 plombs : 8 € - Match 60 plombs : 10 € - Arbalète : 8 €

Horaires des séries (les séries S1, S2, S17 et S18 sont réservées aux écoles de tir)

Jour Discipline	Vendredi 27/12	Samedi 28/12	Dimanche 29/12	Vendredi 3/01	Samedi 04/01	Dimanche 05/01
Carabine Pistolet Arbalète	S1 – 15h30 S2 – 16h45 S3 – 18h30	S6 - 09h30 S9 - 14h30 S10 - 16h15	S13 - 09h30 S16 - 14h30	S17 – 15h30 S18 – 16h45 S19 – 18h30	S22 - 09h30 S25 - 14h30 S26 - 16h15	S29 - 09h30 S32 - 14h30
Standard Vitesse	S4 - 20h15 S5 - 20h55	S7 - 11h15 S8 - 11h55 S11 - 18h00 S12 - 18h40	S14 - 11h15 S15 - 11h55	S20 - 20h15 S21 - 20h55	S23 - 11h15 S24 - 11h55 S27 - 18h00 S28 - 18h40	S30 - 11h15 S31 - 11h55

N.B. : Les horaires indiqués sont les horaires de début de match pour les épreuves précision et de début des essais pour les épreuves arbalète, pistolet standard et vitesse.

Inscriptions

- Feuille d'engagement ci-jointe à retourner avant le 13 décembre 2019 **accompagnée du règlement** par chèque à l'ordre du TARC et adressée à :
Mr Yannick DEMENEIX – 36 rue Champeil 63000 Clermont-Ferrand
e-mail : dj-yannou63@bbox.fr Tél : 06 67 25 95 55
- Repas sur réservation 8 € (sandwich du tarc au choix, dessert du terroir au choix, 1 boisson au choix, café)

Récompenses

- Palmarès et remise des récompenses le dimanche 5 janvier 2020 à l'issue des tirs.
- Récompense aux 3 premiers de chaque épreuve, par catégorie et aux 3 premières équipes en précision et aux 3 premières en vitesse/standard.
- Récompense au tireur le plus jeune et au plus âgé.